

de *Saint Germer*, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Beauvais, pour l'Abbé de Marbeuf, Conseiller d'Etat, Aumônier ordinaire de la Reine en survivance ; celle de *Saint Amand*, même Ordre, Diocèse de Tournay, pour Dom Honoré, Religieux de cette Abbaye, mais sous la condition de payer annuellement une pension de vingt-trois mille livres au Cardinal d'Yorck, fils du Chevalier de Saint Georges. L'Abbé de Montpezat, Vicaire-Général de l'Evêché de Die & Abbé de l'Abbaye de Franquevaux, a été nommé à la Dignité de Grand Archidiacre d'Avignon & à celle de Doyen de Tarascon. Il est frère du Marquis de Montpezat, un des quatre premiers Barons du *Dauphiné*, & l'un des Lieutenans du Roi de la Province de *Languedoc*. Le Prieuré de *Montberot*, Diocèse de Besançon, est donné à l'Abbé d'Olivet. Le Roi ayant conféré à Mr. de Beaumont d'Autichamp, Evêque de Tulles, l'Evêché de *Senlis*, ainsi que nous l'avons marqué le mois passé, ce Prélat s'est excusé d'abandonner son premier Siège Episcopal, quoiqu'il rapporte par an six mille livres de moins que celui de *Senlis*. Sa Maj. a depuis disposé de ce dernier en faveur de l'Abbé de Roquelaure, Vicaire Général de l'Evêché d'Arras.

III. Tout se dispose pour exécuter le projet de joindre la Rivière de *Vilaine* à celle de la *Drance*, par un Canal de communication entre les Villes de *Rennes* & de *Dinan*. Ce Canal sera d'autant plus avantageux pour le commerce de la Province de *Bretagne*, que la Ville de *Dinan*, qui se trouve située à douze lieues de *Rennes*, n'est qu'à six lieues de *Saint Mala*.

IV. Le 4. Avril, sur les neuf heures du matin, on eut à *Pont-Arlier*, Ville de la *Franche-Comté*,